

## SOMMAIRE DES ANNEXES

Annexe 1 – Diagnostic partagé (document à part)	p. 2
Annexe 2 – Liste des équipements et services soutenus par la commune	p. 3
Annexe 3 – Plan d’actions	p. 4
Annexe 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la CTG	p. 30
Annexe 5 – Evaluation	p. 32
Annexe 6 – Décision du Conseil municipal	p. 35
Annexe 7 – Fléchage des financements (prestation de service et bonus territoire)	p. 37
Annexe 8 – Lexique des dispositifs	p. 38

## ANNEXE 1 – Diagnostic partagé

**Cf. document diagnostic partagé**

**Fichier joint**

## ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale

***(Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues)***

<b>- VILLE DE LOUVIERS -</b>	
<b>TYPE DE STRUCTURE</b>	<b>NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE</b>
<b>PETITE ENFANCE</b>	
<b>EAJE</b> Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (- de 6 ans)	Saint-Germain, 10 rue Saint-Germain déménagement aux Explorateurs » en sept. 2024 Acacias, rue Léopold Marcel à partir de sept 2024 Capucines, 1 rue des Fougères Crèche familiale, 10 rue Saint-Germain relocalisée dans les locaux de l'école St Exupéry au printemps 2024
<b>RPE</b> Relais Petite Enfance ex-RAM (Relais Assistantes Maternelles)	10, rue Saint-Germain à partir de sept 2024
<b>PARENTALITE</b>	
<b>LAEP</b> Lieu d'Accueil Enfants-Parents (- de 6 ans)	Passage, 20 rue du Général de Gaulle
<b>ENFANCE</b>	
<b>ALSH Périscolaires Maternelles</b>	Chat Perché, 50 rue de la Maison Rouge Roger Salengro, 16 rue Roger Salengro Souris Verte, 12, rue Abbé Caresme
<b>ALSH Périscolaires Élémentaires</b>	Acacias, 17, avenue François Mitterrand Anatole France, 12 rue Pampoule Saint-Exupéry, 1bis rue du Clos des Vignes
<b>ALSH Périscolaires Primaires</b>	Jacques Prévert, 12 rue du Maréchal Leclerc Jean Moulin, Rue Trinité Jules Ferry, 17, place du Champ de ville Le Hamelet, Rue Louis Blériot
<b>ALSH Extra- scolaires</b> (jours sans école)	Le Hamelet, Rue Louis Blériot Jacques Prévert – Jules Ferry, Place du Champ de Ville Acacias – Souris Verte, 12 rue de l'Abbé Caresme
<b>JEUNESSE</b>	
<b>ALSH Ados (12-17 ans)</b>	La Chaloupe Ados, 3, chemin des Fontenelles
<b>BAFA</b>	La Chaloupe Ados, 3, chemin des Fontenelles
<b>ANIMATION VIE SOCIALE</b>	
<b>CENTRES SOCIAUX</b>	Centre Social Pastel, 71, rue du 11 novembre Centre Social La Chaloupe, 3, Chemin des Fontenelles
<b>LUDOTHEQUE – EVS</b>	La semaine des 4 jeudis, 6 Rue des Anciens Combattants d'Afrique du Nord
<b>PILOTAGE</b>	
<b>Chargés de coopération</b>	Globale (1 ETP) : Philippe BENZEKRI Thématique petite enfance (0,5 ETP) : Fabienne EVENOU Thématique animation de la vie sociale – participation citoyenne (0,5 ETP) : Laura CHANDELLIER 19, rue Pierre Mendès-France

## **ANNEXE 3 – Plan d’actions 2024-2028 - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés**

### **3 – 1 - Plan d’actions -**

Le plan d’actions fera l’objet d’un avenant à la présente convention, au plus tard au 31.12.2024

## 3 – 2 - Fiches projets CTG

### Fiche projet 1 - Soutenir la parentalité : informer les parents, impliquer les parents

#### Contexte - constat

Les familles ont des besoins spécifiques et des attentes fortes en termes de qualité d'accueil de leurs enfants. L'exigence pédagogique dont les services sont porteurs, les nouveaux modes de communication et l'évolution parfois rapide des situations familiales imposent de nouvelles postures et une plus grande réactivité et adaptation.

Par ailleurs, les expériences d'accompagnement des familles par les acteurs de la parentalité et le bilan de la CTG 2019 – 2023 font apparaître :

- Des liens distendus avec la crise sanitaire
- De plus en plus de situations familiales difficiles
- De plus en plus de comportements problématiques
- Des parents peu disponibles
- Une identification des besoins à parfaire
- Des actions multiples qui peuvent cloisonner les publics
- Un besoin d'innover dans les méthodes

Les enjeux repérés sont :

- S'organiser pour faire face à de nouveaux défis, tirant partie de l'expérience vécue lors de la crise sanitaire
- Améliorer la qualité et la diversité des offres d'accueil
- Adapter les compétences du personnel aux évolutions de la société et des comportements
- Améliorer les relations entre les parents et les institutions
- Intégrer les parents aux prises de décisions pour en favoriser leur compréhension
- Assurer une correspondance entre besoins des habitants – moyens et services rendus
- Construire une approche cohérente inclusive et efficace dans le cadre d'une dynamique partenariale
- Favoriser l'inclusion, l'adaptabilité le développement cognitif, la socialisation, la créativité et l'apprentissage informel des règles
- Améliorer les décisions et gérer plus efficacement les informations et les moyens en s'appuyant sur les solutions numériques

#### Objectifs

Le projet vise à améliorer le bien-être des parents et à favoriser des relations familiales positives. Accompagner les parents c'est :

- Promouvoir le lien familial et l'ouverture sur le monde : Encourager la communication, l'écoute et l'empathie au sein des familles
- Fournir des ressources pour renforcer leurs compétences parentales et plus particulièrement aider les parents à définir et vivre un projet familial
- Favoriser les échanges entre parents et impliquer les parents dans la vie des structures.
- Prévenir l'épuisement parental

De manière plus opérationnelle, il s'agit de :

- Préciser et partager le diagnostic et l'identification des besoins pour une meilleure correspondance entre les besoins des habitants du territoire et les moyens investis
- Se doter d'une définition commune du périmètre d'une famille
- Consolider l'offre de service et les différentes modalités d'accompagnement facilitant le partage d'expériences et apportant des éclairages socio-éducatifs aux familles
- Accueillir, informer et orienter les parents dans leur réflexion
- Proposer une grande diversité d'expériences à partager entre parents et enfants
- Sensibiliser les parents aux enjeux éducatifs et aux fonctionnements des structures
- Permettre aux parents de s'investir davantage dans la vie des structures, de la ville et partager leurs réflexions avec d'autres parents
- Inciter les familles à fréquenter davantage la ludothèque
- Adapter les postures et les pratiques professionnelles en formant les professionnels à la gestion de situations difficiles
- Développer des actions de communication adaptées

### Résultats attendus

---

Une amélioration de l'offre de service en direction des familles  
Une meilleure prise en compte des besoins des familles  
Des parents mieux informés des contraintes institutionnelles  
Une facilité d'accès des familles à l'offre de soutien éducatif  
Un traitement rapide des tensions entre un service et les familles  
Des temps d'échanges consolidés et ouverts au plus grand nombre  
Des évènements ludiques et culturels à destination des familles intégrant des temps d'échange entre parents (Louviers Plage, Festival du jeu, Au four et au Moulin...)  
Un programme des interventions élaboré à l'année ou au semestre  
Une intervention professionnelle pour coordonner le programme et animer les temps (*renforcement des missions des référents familles sur le territoire*),  
Une plus grande mixité du public (*au-delà des « familles » connues des centres sociaux ou orientées par les partenaires*).

### Démarche de mise en œuvre

---

L'accueil dynamique et la proposition d'activités familiales aident les parents à élaborer un projet familial (de quoi a besoin mon enfant ? comment organiser la vie de famille ? qui peut me conseiller sur un sujet très personnel ? ...).

La montée en compétences des équipes assurant les fonctions d'accueil au sein du pôle Politique Educative passe par la définition d'un plan de formation et/ou de recrutement.

Il convient également de :

- Donner au réseau parentalité la fonction de coordonner le programme d'ateliers parents/enfants sur le territoire de Louviers (information commune, contenus partagés, orientations réciproques des familles...)
- Faire la promotion des instances de représentation des familles au sein des dispositifs règlementaires (Caisse des écoles, conseils des écoles, Projet Educatif du Territoire...) et de continuer à qualifier ces instances dans le paysage local (poursuivre la structuration de leur contenu, l'identification des représentations institutionnelles, la place des élus).

- De construire le projet d'animation famille dans une démarche participative en impliquant les parents à la fois dans l'animation des actions mais aussi dans leur évaluation.

### **Acteurs impliqués – Dispositifs concernés**

---

Les services de la ville Caisse des écoles Référents famille CCAS Accueillants de Passage CAF Conseils d'école Équipes éducatives de l'Éducation Nationale	CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité) PRE (Programme de Réussite Educative) REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) Ludothèque LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Membres de la CAEF
---	--

### **Indicateurs de réussite**

---

Fréquentation des enfants, comportement des élèves  
 Nombre de consultations sur le sujet des relations parents-parents  
 Nombre de parents impliqués dans la vie des écoles et des structures municipales  
 Nombre de parents présents aux moments d'échange  
 Nombre de temps d'échanges ludiques  
 Taux de satisfaction des organisateurs et partenaires  
 Taux de satisfaction des parents interrogés

**Fiche projet 2 - S'adresser à toutes les familles – proposer des modes de garde adaptés aux besoins de chacun, accompagner les familles monoparentales, accueils de loisirs, fêtes des familles**

**Contexte / constat**

---

La ville a pour ambition de mettre en place un projet municipal pour soutenir toutes les familles, en tenant compte de leurs besoins spécifiques. En somme, ce projet vise à créer un environnement favorable pour toutes les familles de la ville, en répondant à leurs besoins spécifiques afin de construire un territoire accueillant et solidaire.

L'inclusion de tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap, est un enjeu majeur.

Le projet vise à améliorer l'accueil et l'accompagnement des enfants dans les structures éducatives.

Certains enfants peuvent rencontrer des difficultés d'intégration en raison de divers facteurs sociaux physiques, géographiques, socio-économique... Le projet vise à créer un environnement inclusif dans les structures afin que chaque enfant puisse s'épanouir et apprendre dans un cadre respectueux et adapté à ses besoins.

**Objectifs**

---

Veiller à ce que chaque enfant ait sa place et puisse grandir dans un environnement bienveillant et adapté.

Favoriser la participation active et équitable de tous les enfants, quels que soient leurs antécédents, capacités ou caractéristiques.

Promouvoir le continuum éducatif entre la petite enfance et l'enfance.

Sensibiliser les professionnels de la petite enfance, les parents et la communauté éducative à l'importance de l'inclusion et aux pratiques inclusives.

Mettre en place des approches pédagogiques adaptées pour répondre aux besoins spécifiques des enfants

De manière plus opérationnelle :

Proposer des modes de garde adaptés :

- Identifier les besoins en termes de modes de garde pour chaque famille et chaque âge
- Mettre en place des solutions flexibles et adaptées aux horaires et contraintes de chacun

Accompagner les familles monoparentales :

- Offrir un soutien spécifique aux familles monoparentales (ressources, groupes de partage)
- Faciliter leur accès aux services municipaux

Accueillir les enfants dans des centres de loisirs accueillants

- Veiller à la qualité des centres de loisirs existants
- Proposer des activités variées et adaptées à tous les âges

Organiser des événements pour les familles

- La Fête des Familles : Un événement festif pour rassembler toutes les familles de la ville
- D'autres événements conviviaux (pique-niques, ateliers, sorties) pour renforcer les liens familiaux



## Résultats Attendus

---

Des familles mieux informées sur les services disponibles  
Une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des familles monoparentales  
Des centres de loisirs accueillants et adaptés  
Des moments de convivialité et de partage lors des événements familiaux  
La réduction des écarts de réussite scolaire entre les enfants issus de milieux défavorisés et les autres  
L'augmentation du taux de scolarisation précoce  
La participation active des familles

## Démarche de mise en œuvre

---

Établir un diagnostic des besoins spécifiques de chaque groupe d'âge  
Sensibiliser les professionnels aux dispositifs passerelles  
Poursuivre le partenariat avec l'Education Nationale  
Former les professionnels à l'inclusion et aux pratiques adaptées  
Sensibiliser les parents et la communauté éducative  
Adapter les locaux, le matériel et les activités pour répondre aux besoins de tous les enfants  
Encourager la collaboration entre pairs

## Acteurs et dispositifs

---

Les services de la ville  
Associations familiales  
CCAS  
Accueillants de Passage  
CAF  
Le DAME HOVIA  
Loisirs pluriels  
Équipes éducatives de l'Éducation Nationale

Réseau d'éducation prioritaires  
CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité)  
PRE (Programme de Réussite Educative)  
REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)  
Ludothèque  
LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)  
Membres de la CAEF

## Indicateurs de Réussite

---

Taux de fréquentation des centres de loisirs  
Satisfaction des familles  
Nombre de participants aux événements et activités proposées (enfants et adultes)  
Réduction des inégalités de réussite scolaire  
Témoignages positifs des familles  
Satisfaction des Parents : Retours positifs des parents sur l'inclusion et l'adaptation des pratiques  
Diminution des absences aux moments collectifs obligatoires et facultatifs

**Fiche projet 3 – Garantir l’accessibilité des services publics pour tous : accès aux droits, maison France Services, Maison de la justice et du droit – accès à la santé – « l’aller vers »**

## **Constat et Contexte**

---

Parce que le non-recours aux droits, principalement lié à un manque d’informations, accroît le risque de précarité socioéconomique et l’isolement des individus, le sujet demeure important.

Le principal constat effectué lors du bilan de la CTG 2019 – 2023 est que la mise en place de l’Espace « France Services » au sein du centre social Chaloupe a apporté de nouveaux services à la population.

Les enjeux repérés sont :

- Harmoniser les modalités d’accueil des publics
- Améliorer l’inter-connaissance
- Aider au renforcement des compétences numériques – garantir un accès sécurisé à l’information
- Renforcer l’accompagnement diversifié répondant aux problématiques des jeunes
- Aller vers les publics éloignés
- Intégrer le service accueil à la démarche de prévention (repérage)
- Lutter contre le non recours au droit et favoriser l’accès au logement

Plusieurs moyens permettront d’améliorer l’efficacité et la proximité des services publics à Louviers :

- La transformation numérique : aider au renforcement des compétences numériques et garantir un accès sécurisé à l’information
- La construction de la fabrique des solutions, qui réunira dans un même bâtiment le CCAS de Louviers, la Caisse d’allocations familiales, le service du Département (ex Utas) et le centre social Pastel est une occasion de fédérer et mutualiser, de favoriser l’harmonisation, de simplifier les services rendus aux habitants
- La démarche d’« aller vers ». Trop souvent des habitants ne sollicitent pas l’aide à laquelle ils ont droit, voire la refusent. Les services de la ville ont fait le choix de sortir des bureaux et d’aller au-devant de ces personnes, qu’elles se trouvent à domicile, dans l’espace public ou dans des lieux précaires
- Le renforcement de l’accompagnement diversifié répondant aux problématiques des jeunes et des victimes de violences (dont intrafamiliales)
- La poursuite de la mise en œuvre d’une politique de tarification adaptée aux ressources de tous les publics

## Objectifs

---

Garantir l'accès aux droits pour tous :

Réduire le non-recours : faciliter l'accès aux dispositifs d'aide et d'accompagnement et en particulier :

- Proposer des offres tarifaires dédiées : Créer des tarifs spécifiques pour les publics cibles (personnes à faibles revenus, étudiants, personnes âgées, etc). Identifier les services essentiels (transports en commun, accès à la culture, etc.) qui devraient être gratuits pour tous
- Promouvoir la tarification au taux d'effort : Adapter les tarifs en fonction des revenus des usagers

Soutenir les Victimes : écouter, informer, et orienter les personnes vers les services appropriés

Informer tous les habitants sur leurs droits (sociaux, administratifs, etc.) : mettre en place des campagnes d'information pour sensibiliser la population

Continuer à développer la qualité des services d'accueil du public et leur articulation dans un contexte de mutation de quartier et de création d'un nouveau site dédié :

- Continuer d'accueillir les familles de Louviers au Kiosque famille et dans les autres services : Centres sociaux et CCAS
- Dresser un état des lieux des compétences et activités « accueil » assurées par les partenaires dans le cadre de la Fabrique des solutions
- Poursuivre l'implication des professionnels de Louviers au sein du réseau « Accès aux droits » de l'Agglo Seine Eure
- Développer et renforcer l'interconnaissance et le partenariat entre les partenaires et professionnels
- Inciter à consulter les ressources des partenaires, notamment celles de la Mission Locale et du PIJ (Jeunesse & Vie)
- Réduire les délais de traitement, améliorer la qualité des réponses et optimiser les ressources

« Aller vers » et accompagner les personnes les plus défavorisées :

- Identifier les personnes en situation de vulnérabilité (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, etc.)
- Proposer des services de portage à domicile (médicaments, repas, etc.)

Accès à la Santé :

- Mettre en place des dispositifs pour favoriser l'accès aux soins (consultations médicales, vaccinations, etc.)
- Sensibiliser la population à l'importance de la prévention et du suivi médical

Exploiter davantage les dispositifs nationaux et locaux

## Résultats Attendus

---

Amélioration du bien-être et de la confiance des habitants et notamment des victimes vis-à-vis des services rendus. Les usagers devraient percevoir une amélioration de la qualité des services

Augmentation de l'accessibilité : plus de citoyens auront accès aux services publics. Le nombre de personnes bénéficiant des droits sociaux augmentera. Le nombre de situations de non-recours diminuera.

Une mobilisation et une meilleure accessibilité des dispositifs de droit commun.  
Une diminution des nuisances du tout numérique.  
Une fréquentation en augmentation des publics cibles dans les différents lieux d'accueil. Une simplification et une harmonisation des démarches et procédures pour les habitants.  
Une population en meilleure santé grâce à un accès facilité aux soins  
Amélioration de la prise en charge des personnes en difficulté au sein d'un réseau partenarial efficient et couvrant l'ensemble du champ social  
Meilleure connaissance des droits : les habitants seront mieux informés sur leurs droits et avantages et les démarches administratives  
Réduction des inégalités : les disparités entre les différents groupes de population diminueront.  
Un soutien adapté pour les personnes en situation de fragilité

## **Démarche de Mise en Œuvre**

---

Diagnostic et étude des besoins : réaliser un état des lieux des services existants et des besoins spécifiques  
Concertation avec les acteurs locaux : impliquer les associations, les élus, les services sociaux et les usagers dans la conception du projet, notamment dans le cadre de la conception de la fabrique des solutions.  
Définition des mesures concrètes à mettre en place ou à prolonger (coordination, révision des tarifs, campagnes de communication, etc.) :  
Suivi et évaluation : mesurer l'impact des actions, ajuster si nécessaire et rendre compte régulièrement.

## **Acteurs Impliqués et Dispositifs Concernés**

---

- ARS (Agence Régionale de Santé)
- Associations Locales (Sensibilisation, accompagnement) : PIMM'S, Jeunesse et Vie, associations d'aides aux victimes
- Bailleurs sociaux
- CAF
- Espace France Service
- CCAS
- Citoyens et Usagers (Participation active et retour d'expérience)
- Maison des droits et de la justice
- Mission Locale
- Réseau parentalité
- Services de la ville, de l'Agglomération, du département : (Coordination et mise en œuvre du projet) : travailleurs Sociaux, professionnels de l'accueil et de l'accompagnement, réseau d'accès aux droits
- Veille éducative

## **Indicateurs de Réussite**

---

Taux d'adoption des nouvelles tarifications : augmentation du nombre d'usagers bénéficiant des offres tarifaires dédiées.  
Nombre de personnes informées sur leurs droits.  
Nombre de bénéficiaires des dispositifs d'aide  
Nombre de personnes fréquentant les différents lieux d'accueil  
Nombre d'utilisateurs des plateformes numériques  
Mesure du niveau de satisfaction et d'information des habitants.  
Réduction des réclamations et des retours : moins de demandes de correction ou de réclamation

## **Fiche projet 4 - Œuvrer à la réussite éducative – en réseau d'éducation prioritaire, le périscolaire, mesures alternatives à la sanction**

### **Constat et contexte**

La réussite éducative est un enjeu majeur pour l'épanouissement des enfants et des jeunes et la cohésion sociale, dépassant la simple réussite scolaire.

Dans une ville, divers facteurs (sociaux, économiques, culturels) peuvent influencer la réussite scolaire.

Ce projet concerne prioritairement les élèves en difficulté avec une attention particulière pour ceux résidents en quartiers prioritaires. Il s'inscrit dans les valeurs de la convention internationale des droits de l'enfant de 1989.

### **Objectifs du Projet**

Créer un environnement éducatif bienveillant et stimulant pour tous les enfants de la ville et les préparer à leur avenir :

- Favoriser l'épanouissement global des enfants et des jeunes
- Améliorer la relation avec les autres et la réussite scolaire
- Intégrer pleinement les enfants dans la société

Approche Inclusive : Promouvoir une approche inclusive de la réussite éducative, où chaque enfant a sa place

Lien École-Périscolaire : Renforcer les liens entre l'éducation nationale et les structures périscolaires

Responsabilisation Alternative : Explorer des mesures de responsabilisation alternatives aux sanctions pour favoriser l'apprentissage et le comportement positif des élèves

Cultiver le goût de la lecture et de la culture dès le plus jeune âge

### **Résultats attendus**

Amélioration des résultats scolaires en constatant :

- La progression des élèves dans leurs apprentissages, l'amélioration des résultats académiques
- Une réduction du décrochage scolaire
- Le renforcement des compétences sociales et citoyennes

Confiance en soi et bien-être :

- Observer une augmentation de la confiance en soi et du bien-être des enfants

Participation active des parents :

- Relever une augmentation de l'implication des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants

### **Démarche de mise en œuvre**

Analyser les besoins spécifiques des élèves, des enseignants et des familles

Concevoir des programmes périscolaires en lien avec les objectifs éducatifs

Former les animateurs périscolaires

Évaluer régulièrement les progrès et ajuster les actions

Accompagnement scolaire : soutien pédagogique pour les élèves en difficulté.  
Activités artistiques, culturelles et sportives : développement d'intérêts et de compétences.  
Promotion de la santé : sensibilisation à l'hygiène et au bien-être  
En lien avec le soutien à la parentalité : impliquer les familles dans la réussite éducative.

### **Acteurs impliqués et dispositifs concernés**

---

Éducation Nationale : Enseignants, directeurs d'école  
Structures et intervenants périscolaires : centres de loisirs, associations  
Tout professionnels assurant l'éducation, la formation, la socialisation  
Famille élargie : Partenaires essentiels pour la réussite éducative.

### **Indicateurs de réussite**

---

Mesurer l'engagement des élèves et des parents dans les activités  
Suivre l'assiduité et le comportement des élèves, le taux de décrochage scolaire  
Satisfaction des familles :

- Niveau de participation des familles
- Recueil des avis sur les actions mises en place

## **Contexte – constat**

---

Des problématiques sociales et des situations de fragilité polymorphe persistent : pauvreté dans les quartiers politique de la ville (2 QPV) notamment et une forte proportion de familles monoparentales. Les études sociologiques au niveau national et les constats faits par la communauté éducative locale montrent qu’il convient de mobiliser des moyens supplémentaires en direction de ces familles.

La volonté des partenaires institutionnels est de créer une forte synergie pour favoriser la cohérence entre les dispositifs.

La participation à la vie de la cité des adultes, des habitants, des jeunes et des enfants, aide à renforcer le tissu social en créant un environnement où les familles se sentent incluses et valorisées. L’échange des familles avec leur environnement favorise la qualité de vie des familles en leur offrant un accès équitable aux services publics tels que les transports en commun, les écoles, les centres de santé, les loisirs.

Faciliter l’inclusivité des familles, c’est les encourager à participer à la vie de la communauté.

Les enjeux repérés sont :

- Continuer d’adopter une approche adaptative et inclusive aux besoins locaux
- Développer des canaux de communication adaptés aux publics
- Œuvrer pour minimiser les préjugés et renforcer le sentiment d’appartenance des jeunes à une collectivité
- Répondre aux besoins spécifiques
- Innover et s’adapter
- Atténuer les effets des inégalités sociales
- Continuer d’offrir une solution d’accueil adaptée aux familles : développer des places en EAJE, répondre aux besoins spécifiques des publics
- Faciliter et valoriser la mobilité des jeunes pour une meilleure agilité, une meilleure intégration sociale et professionnelle
- Optimiser les moyens

En outre, il a été constaté lors du bilan effectué à l’issu de la CTG 2019 – 2023, sur cet enjeu de mixité, une absence de définition commune, d’indicateurs et de mesures d’impact.

## **Objectifs**

---

S’accorder sur une définition commune et les attentes partagées

Organiser des événements conviviaux auxquels tous les habitants peuvent participer, échanger, s’informer

Inciter les familles à agir au sein de la collectivité pour répondre aux besoins d’autres familles

Favoriser l’expression de tous

Valoriser la participation des familles

Développer et /ou adapter les actions en fonction de l’analyse des besoins

Consolider le schéma de veille éducative et les stratégies individuelles auprès des enfants en difficulté

Soutenir l’insertion des jeunes et le lien formation/emploi.

## Résultats attendus

---

Amélioration de la qualité de vie et le bien-être de tous à tout âge

Instauration d'un contexte favorable à l'entraide, la tolérance, au développement d'amitiés et d'une solidarité durable

Résolution de questions difficiles à résoudre seul

Réduction du risque de conflits dans la collectivité

Plus large mixité des publics (âges-sexes-culture...).

Une coordination unique de l'ensemble des dispositifs institutionnels au sein d'une seule instance technique pour assurer :

- Un soutien individuel : mobilisation des moyens de l'Etat, de la Ville, du Département, de la CAF, des bailleurs sociaux...,
- Une observation sociale du territoire,
- Une mise en synergie des services et des dispositifs en direction des jeunes en situation d'insertion (formation, emploi) pour compenser leur déficit de réseau personnel

Renforcement du sentiment d'appartenance à la ville des familles

## Démarche de mise en œuvre

---

Systématiser la consultation des familles en utilisant les outils à disposition pour identifier les besoins des familles.

Utiliser les réseaux sociaux.

Sensibiliser les habitants aux grandes causes.

Mettre en œuvre ou pérenniser des événements collectifs pour les familles, valoriser les initiatives et les compétences des familles.

Former le personnel sur l'inclusivité et l'inclusion des familles.

Développer des dispositifs nationaux inclusifs à l'échelle de la ville.

Développer des moyens d'intervention éducative « hors les murs » de la ville, du Département, de l'Etat et des bailleurs sociaux dans tous lieux et sur toutes les périodes (soirées, samedis et vacances scolaires) tout en diversifiant les lieux d'accueil et d'activités.

Mutualiser les événements

Résoudre la problématique du déplacement lors des événements (Navette gratuite, school bus, rallye vélo, randonnée en groupe).

S'appuyer sur l'attractivité des actions en direction des jeunes (secteur ados, projets jeunes) pour promouvoir les dispositifs d'insertion des acteurs locaux (Epede, Mission Locale, chantiers jeunes, chantiers européens, jobs d'été, réseau des entrepreneurs...).

## Acteurs impliqués internes /externes – dispositifs concernés

Associations locales	CLAS (Contrat Local d'accompagnement à la Scolarité)
Education nationale	Contrat de Ville
Jeunesse et Vie	Dispositifs associés à l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
La semaine des 4 jeudis	GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)
Mission Locale	PRE (Programme de Réussite Educative)
Tous les partenaires éducatifs	Prévention spécialisée
Tous les services municipaux (Centres sociaux, Communication, Culturel, CCAS ...)	
Travailleurs sociaux de la CAF et du Conseil Départemental	
Le DAME HOVIA, Loisirs pluriels	



## **Indicateurs de réussite**

---

Taux de satisfaction des participants aux événements

Diversité des participants aux événements

Réponses aux consultations individuelles ou collectives

Taux de satisfaction des organisateurs et partenaires

Fréquentation des activités proposées : variété des âges, des sexes...

Variété des lieux de réalisation des activités

Nombre d'enfants reçus et nombre de dossiers ayant été instruits

**Fiche projet 6 : Encourager la participation citoyenne : Plateforme Jaimelouviers.fr, l'académie citoyenne, les formations BAFA, la valorisation du bénévolat**

**Contexte - Constat**

---

Les activités locales (municipales ou associatives) sont nombreuses, de qualité, bien fréquentées, Les démarches pour les faire connaître à l'ensemble de la population doivent se poursuivre.

Malgré la taille moyenne de la ville, les relations entre habitants, entre habitants des différents quartiers restent épisodiques. La pandémie et le confinement n'ont pas favorisé l'engagement. La connaissance par chacun de la vie des quartiers, des voisins, des enjeux de la ville peut être améliorée. Il y a lieu de favoriser les rencontres, l'interconnaissance, les initiatives collectives.

La réussite du projet de rénovation du quartier des Acacias constitue un enjeu majeur pour la commune ces prochaines années. Pour cela, l'implication des résidents du quartier permettra d'identifier les priorités, d'apporter des solutions novatrices, renforcer la solidarité, le sentiment d'appartenance à la ville et le bien-être de tous.

En outre, il a été constaté lors du bilan effectué à l'issu de la CTG 2019 – 2023 :

Les habitants s'investissent dans le bénévolat, il est important de valoriser cet engagement pour généraliser cette pratique vertueuse. En revanche leur implication dans les instances de décisions est plus difficile à obtenir.

Des actions ont débuté pour accompagner la mutation du quartier des Acacias ; à poursuivre pour impliquer tous les habitants à son aménagement.

La Formation BAFA est financée par plusieurs opérateurs (ville, Agglomération)

Les enjeux repérés sont :

- Renforcer la participation et l'engagement des citoyens en s'appuyant sur des sujets porteurs.
- Renforcer l'engagement des jeunes en développant l'accès aux formations qualifiantes
- Améliorer la continuité éducative
- Garantir le succès du réaménagement du quartier des Acacias en prenant en compte les besoins, attentes et usages des habitants
- Renforcer la place/contribution de chacun dans la société.
- Accroître la visibilité, la gestion de l'information et en particulier renforcer l'impact des structures en développant des initiatives innovantes et accompagner leurs pérennisations.
- Optimiser les moyens.

**Objectifs**

---

Soutenir et valoriser les initiatives collectives.

Favoriser les échanges citoyens.

Toucher tous les habitants dans la communication des activités.

Identifier et organiser l'ensemble des acteurs et dispositifs concourant à l'animation de la vie sociale et à la participation citoyenne.

## **Pour et avec les publics jeunes**

Valoriser la jeunesse au travers d'actions innovantes.

Décliner localement les dispositifs publics (Europe, Etat, Région, Département...).

Inscrire dans chaque opération ou activité en direction de la jeunesse une dimension civique et citoyenne.

Valoriser le métier d'animateur.

Mutualiser les dispositifs d'aide à la formation BAFA, notamment avec l'Agglomération Seine-Eure.

Valoriser le bénévolat – Proposer aux jeunes de participer à davantage d'événements locaux et nationaux, en particulier au travers des médailles du bénévolat.

Diversifier les actions en faveur de l'engagement citoyen notamment celles s'appuyant sur les dispositifs locaux.

Communiquer avec les outils numériques adaptés (la plateforme jaimelouviens.fr).

S'appuyer sur les dispositifs existants dont le contrat de ville pour mobiliser les jeunes habitants des quartiers prioritaires sur le réaménagement du quartier des Acacias.

Développer des initiatives innovantes, citoyennes et écologiques.

## **Résultats attendus**

---

L'implication des habitants dans l'offre d'animation, de service et leur participation dans les instances.

Des propositions d'événements ludiques et fédérateurs.

Une plus grande mixité sociale dans les activités locales.

Une coordination et une instance dédiée à l'implication des habitants et à l'animation de la vie sociale.

## **Pour et avec les publics jeunes**

Une identification précise des 2 ou 3 sites ressources / Tiers lieux sur le territoire municipal en matière de jeunesse.

Une augmentation de la fréquentation des dispositifs civiques et citoyens.

Le développement d'initiatives individuelles ou collectives.

Une augmentation du nombre de jeunes qualifiés exerçant sur le territoire.

## **Démarche de mise en œuvre**

---

Il s'agit de proposer collectivement de nouvelles modalités d'intervention favorisant l'initiative et la participation des habitants :

- Continuer à développer un réseau d'échanges et de savoirs avec les habitants
- Poursuivre le plan de communication et utiliser les supports originaux comme la plateforme jaimelouviens.fr

## **Pour et avec les publics jeunes**

La poursuite d'un programme d'activités et d'un plan de communication dédié au 13-25 ans pour favoriser leur implication dans des activités solidaires, civiques et citoyennes (chantiers, bénévolat, service civique, SNU...).

## Acteurs impliqués interne / externe – dispositifs concernés

---

Associations locales	Contrat de Ville
Bailleurs sociaux	Dispositifs Associé à l'exonération Taxe Foncière Propriétés Bâties
CCAS	GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité)
CFAIE	Académie Citoyenne
Collectif citoyens du Conseil Départemental	ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement)
Conseil Départemental	Chantiers jeunes
Élus	Conseil municipal des jeunes
Etat	Conseils de résidents du Foyer de Jeunes
Habitants	Travailleurs
Lycées	Bénévoles
Mission Locale	PIJ (Point Info Jeunes de Jeunesse et vie)
Pimm's	Services civiques
Tous les services municipaux (dont Centres sociaux, Vie culturelle, Événementiel, Sports,)	

## Indicateurs de réussite

---

Fréquentation de la plateforme jaimelouviers.fr.  
Nombre d'initiatives conduites par les habitants.  
Nombre d'événements organisés dans les quartiers, notamment dans le quartier des Acacias.  
Fréquentation des activités proposées aux 13-25 ans.  
Nombre et nature des projets portés par les jeunes et accompagnés par la ville.  
Nombre de partenaires impliqués dans les actions engagées.  
Nombre de jeunes formés dans le cadre du BAFA et de jeunes exerçant dans les services du territoire de l'agglomération.

## **Fiche projet 7 : favoriser l'émancipation personnelle par l'éducation et le sport, par l'insertion professionnelle, par la mobilité internationale**

### **Constat Contexte**

---

Donner une chance égale à chacun pour se réaliser à travers des projets concrets, c'est un des objectifs poursuivis par la Ville de Louviers. Cela passe par l'éducation et le sport, mais également l'insertion professionnelle. Les chantiers jeunes, et la création récente d'une Régie de quartier, sont des dispositifs qui contribuent à cette émancipation.

La mobilité internationale, parce qu'elle efface les inégalités sociales, est pour la municipalité un outil clé pour l'émancipation personnelle. En proposant notamment aux jeunes des outils pour découvrir cette mobilité – notamment à travers l'Académie citoyenne – elle contribue à ouvrir des perspectives de mobilité internationale.

Il convient de renforcer les outils permettant à chacun de devenir acteur de sa propre vie en favorisant la capacité d'agir librement et en toute indépendance. Renforcer la confiance en soi, faciliter l'accès à l'information par la mise à disposition de ressources pour éclairer les choix et actions, ainsi que promouvoir d'indépendance doivent favoriser cette émancipation personnelle.

### **Objectifs**

---

#### Généraux

Permettre à chacun de devenir acteur de sa propre vie, en favorisant la capacité d'agir librement et en toute indépendance

Renforcer la confiance en soi : Permettre aux individus de prendre des décisions en accord avec leurs valeurs et aspirations.

Faciliter l'accès à l'information : Mettre à disposition des ressources pour éclairer les choix et les actions.

Promouvoir l'indépendance :

- Encourager les compétences nécessaires pour agir de manière autonome en veillant à ce que chaque individu, quel que soit son âge, son sexe, sa situation socio-économique ou ses capacités physiques, ait la possibilité de participer à l'activité sportive de son choix, puisse découvrir des disciplines nouvelles.
- Favoriser la mobilité européenne des jeunes en supprimant les obstacles existants et en créant des opportunités pour les jeunes de voyager, d'étudier et de travailler à travers l'Europe.

#### Objectifs plus opérationnels

Éducation et Sport : Fournir des opportunités d'éducation et de participation sportive pour favoriser le développement personnel.

Insertion Professionnelle : Créer des programmes de formation et d'emploi pour faciliter l'entrée sur le marché du travail.

Mobilité Internationale : Encourager et faciliter la mobilité internationale pour l'exposition culturelle et l'expansion des horizons.

### **Résultats attendus**

---

L'implication de toutes les classes d'âges dans la vie locale.

Le développement des compétences psycho-sociales des jeunes pour gagner en confiance, agir par eux-mêmes, faire des choix éclairés, favoriser leur épanouissement personnel et leur satisfaction, leur bonne santé.

Augmentation du taux de participation à l'éducation, au sport aux programmes de mobilité internationale.

Plus grande diversité dans les sports pratiqués.

Amélioration de l'accès à l'information sur les opportunités de mobilité.

Réduction des coûts associés à la mobilité.

Réduction du taux de chômage chez les jeunes.

## **Démarche de mise en œuvre du projet**

---

Accès à l'information, communication et sensibilisation :

- Créer des plateformes en ligne, des guides et des supports pour informer la communauté sur les opportunités sportives et culturelles disponibles et encourager la participation

Planification des Activités :

- Collaborer avec les écoles, les clubs sportifs, les organismes internationaux pour développer des programmes d'éducation, de sport, de mobilité
- Concevoir des séances sportives, des tournois, des formations et des rencontres interculturelles
- Pendant la période préolympique et olympique, susciter l'intérêt et généraliser les pratiques
- Développer des programmes et des initiatives spécifiques pour faciliter la mobilité des jeunes : travail avec les organisations internationales pour faciliter les échanges culturels et les opportunités de mobilité.
- Partenariat avec les entreprises locales pour créer des opportunités d'emploi et de formation

Ateliers et formations :

- Formation continue des animateurs et renforcement de la guidance pédagogique
- Concevoir et organiser des séances sportives, des tournois, des formations et des rencontres interculturelles pour développer les compétences d'autonomie (prise de décision, gestion du temps, etc.).

Partenariats avec les acteurs locaux :

- Collaborer avec les écoles, les associations et les services sociaux.

La mise en œuvre de ce projet nécessitera une évaluation des obstacles actuels à la participation sportive, la mise en place de programmes d'engagement communautaire et la collaboration avec les organisations sportives pour développer des initiatives inclusives.

## Acteurs impliqués interne / externe – dispositifs concernés

---

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Agglomération Seine Eure</li><li>- ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)</li><li>- Associations Sportives et Clubs : Partenaires pour la mise en œuvre des activités</li><li>- Bénéficiaires : potentiellement tous les habitants</li><li>- Equipes éducatives de l'Education Nationale</li><li>- Les institutions de l'Union Européenne.</li><li>- Ludothèque - la Semaine des 4 Jeudis</li><li>- Organisations internationales</li><li>- Point Information Jeunesse</li><li>- Services de la ville : Pôle Vie Educative et sportive dont Centres sociaux, direction Sport, Pôle Vie Culturelle</li><li>- Travailleurs sociaux</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Plan mercredi</li><li>- Réseau parentalité</li><li>- Programmes de mobilité existants ainsi que de nouveaux programmes et initiatives développés dans le cadre de ce projet.</li><li>- Académie citoyenne</li></ul> |
|--|---|

## Indicateurs de réussite

---

Nombre d'actions engagées : temps de réflexion, conférences, journées pédagogiques, formations, programmes de mobilité, dispositifs d'insertion

Niveau de connaissance des opportunités de mobilité parmi les jeunes

Fréquentation des différents événements (nombre et fonctions des participants)

Taux de Participation nombre et profil des participants aux événements organisés

Taux de satisfaction des participants

Témoignages :

- Retours sur l'impact des activités proposées sur la vie des bénéficiaires
- Suivi des actions concrètes prises par les individus

Création de Liens Sociaux : observer la formation de nouvelles amitiés et relations interculturelles

La réduction des coûts associés à la mobilité

**Fiche projet 8 – Protéger, accompagner les plus vulnérables - victimes de violences, bénéficiaires de minimas sociaux, mineurs isolés, personnes souffrant de troubles mentaux, personnes en situation de handicap**

**Contexte - constat**

---

Malgré la mobilisation de tous les acteurs sociaux du territoire, il est constaté :

Un nombre encore trop élevé des cas de violence et d'abus

- Violences faites aux femmes.
- Violence intrafamiliales.
- Harcèlement à l'école : assurer le bien-être et la réussite de tous les élèves est l'objectif premier de l'école, mais il est essentiel de briser la loi du silence et de prévenir ces comportements nuisibles.

Une difficulté d'accès aux ressources nécessaires et aux services pour les bénéficiaires de minimas sociaux.

Un manque d'accompagnement adapté aux mineurs isolés : les mineurs isolés étrangers, également appelés « mineurs non accompagnés », arrivent seuls sur le territoire français, souvent dans de mauvaises conditions. La loi Taquet sur la protection de l'enfance a été promulguée en février 2022, mais des problèmes subsistent concernant l'accueil et la reconnaissance de leur minorité.

Des besoins de coordination des services de santé mentale et une communication de leur rôle auprès du public

Une accessibilité à parfaire pour les personnes en situation de handicap (enfants et adultes)

**Objectifs du Projet**

---

Dans le cadre d'un partenariat renforcé entre les intervenants directs et indirects et d'une participation des différents publics à l'amélioration de leur situation :

- Continuer à développer des mesures de protection pour les victimes de violences et les mineurs isolés. Pour les mineurs isolés : garantir un traitement juste et respectueux, en accord avec les principes internationaux de protection de l'enfance.
- Garantir un traitement respectueux des droits des mineurs isolés étrangers.
- Fluidifier leur parcours administratif et d'accompagnement.
- Développer un soutien et des services adaptés aux bénéficiaires de minimas sociaux, aux personnes souffrant de troubles mentaux et aux personnes en situation de handicap
- Créer un environnement scolaire serein, propice à l'apprentissage et au bien-être de tous les acteurs de la communauté éducative
- Réduire le harcèlement et les violences en milieu scolaire et améliorer le climat scolaire pour favoriser l'épanouissement des élèves et des équipes pédagogiques.
- Continuer à améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

**Résultats Attendus**

---

Réduction des cas de violence et d'abus

Diminution notable des cas de harcèlement et de violences

Amélioration de l'accès aux ressources et aux services pour les bénéficiaires de minimas sociaux

Augmentation du soutien aux mineurs isolés

Participation des mineurs isolés à la vie de la cité

Amélioration des services de santé mentale



Amélioration des résultats scolaires  
Réduction de l'absentéisme et du décrochage scolaire

### **Démarche de mise en œuvre**

---

Collaboration avec les organismes de protection des victimes de violence de protection de l'enfance et les services sociaux pour mettre en place des mesures de protection  
Consolidation des dispositifs de signalement et d'accompagnement des victimes

Renforcer la formation des professionnels impliqués dans l'accompagnement des mineurs, isolés notamment  
Faciliter les démarches administratives nécessaires.  
Favoriser l'accès aux activités et événements de la cité

Poursuite d'un partenariat avec les organisations de santé mentale pour améliorer les services.

Travail avec les organisations de handicap pour améliorer l'accessibilité.

Sensibilisation et formation des enseignants, élèves et familles.  
Élaboration d'un programme d'actions spécifiques au harcèlement

### **Acteurs et Dispositifs Impliqués**

---

Organismes de protection de l'enfance  
Services sociaux  
Organisations de santé mentale  
Organisations de handicap (HOVIA, loisirs pluriels)  
Équipes pédagogiques.  
Élèves  
Parents et familles  
Associations et partenaires  
Associations humanitaires et de soutien aux victimes de violences  
Services du département et de la ville  
Comité des droits de l'enfant

Programmes de prévention et d'intervention  
Cellules d'écoute et de médiation  
Conseil locale de Santé mentale

### **Indicateurs de Réussite**

---

Nombre de cas de violence et d'abus  
Nombre de cas de harcèlement signalés  
Amélioration du climat scolaire.  
Taux d'absentéisme  
Nombre de bénéficiaires de minimas sociaux ayant accès aux ressources et aux services  
Nombre de mineurs isolés recevant du soutien  
Nombre de mineurs isolés participant aux activités et événements de la cité  
Nombre de personnes ayant accès à des services de santé mentale  
Nombre de personnes en situation de handicap ayant accès à des installations accessibles

## Fiche projet 9 - Promouvoir les liens intergénérationnels par l'animation de la vie sociale et les loisirs, par la transmission des savoirs, par le soutien aux aidants

### Constat - contexte

Le tissu social en ville peut être fragilisé par l'isolement, la méconnaissance entre voisins et la diversité des situations vécues. La participation citoyenne est essentielle pour créer des espaces de dialogue, de partage et de solidarité.

Les différentes générations ont souvent peu d'opportunités de se rencontrer et d'échanger.

En outre, il a été constaté lors du bilan effectué à l'issue de la CTG 2019 – 2023

Un « cloisonnement des publics » conduisant à la diminution de la diversité et de l'inclusivité

Des sorties extérieures (trop) nombreuses qui peuvent « cloisonner les publics »

Des actions favorisant le rapprochement entre générations à diversifier

Difficulté d'accueil des enfants porteurs de handicap, des enfants du voyage, des enfants de parents en insertion

L'existence d'une tarification au taux d'effort facilite l'accès des familles modestes aux services petite enfance

La municipalité et les partenaires locaux estiment que les diversités générationnelles et culturelles sont des atouts pour enrichir le lien social. Elles constituent des opportunités d'ouverture aux autres, de lutte contre les discriminations et sont facteurs de paix sociale.

Les enjeux repérés sont :

- Favoriser le rapprochement entre les habitants
- Harmoniser les objectifs entre les différents acteurs
- Garantir la cohésion entre les générations
- Optimiser les moyens
- Continuer d'adopter une approche adaptative et inclusive aux besoins locaux
- Développer des canaux de communication adaptés aux publics
- Œuvrer pour minimiser les préjugés et renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes à une collectivité
- Répondre aux besoins spécifiques
- Favoriser l'équité financière

### Objectifs du projet

Animer la vie sociale et les loisirs : organiser des événements et des activités qui encouragent la participation de toutes les générations et qui permettent de lutter contre l'isolement

- Développer et /ou adapter les actions en fonction de l'analyse des besoins
- Valoriser et améliorer la notoriété des actions intergénérationnelles et interculturelles existantes (relais presse, élus, impliquer les commerçants, les entreprises)
- Encourager la participation de tous, quel que soit leur âge, origine ou situation
- Créer des espaces où chacun se sent accueilli et respecté. Multiplier les opportunités de rencontres
- Impliquer le milieu associatif dans la promotion du lien social.
- Encourager le bénévolat et la solidarité entre habitants, impliquer les habitants dans la vie locale et les décisions qui les concernent.
- Favoriser l'expression des besoins et des idées.

Transmettre les savoirs : créer des opportunités pour que les aînés partagent leurs connaissances et expériences avec les plus jeunes.

Soutenir les aidants : fournir un soutien aux aidants qui s'occupent des membres âgés de la famille.

Développer des partenariats internes.

Permettre aux jeunes lovériens de rencontrer des jeunes d'autres territoires.

Faciliter l'accès des publics spécifiques aux services grâce à la co-conception de projets pédagogiques individualisés et personnalisés.

Valoriser et améliorer la notoriété des actions intergénérationnelles et interculturelles existantes.

Généraliser la tarification au taux d'effort.

## Résultats attendus

---

Plus large mixité des publics (âges-sexes-culture...).

Augmentation de la participation intergénérationnelle dans les activités

Amélioration de la compréhension et du respect mutuel entre les générations

Des liens durables entre les générations

Réduction de l'isolement social des personnes âgées

Augmentation du soutien pour les aidants.

Création de lieux accueillants pour les rencontres informelles.

Des quartiers où les habitants se connaissent et interagissent.

Une participation active des citoyens aux initiatives locales.

Des liens durables entre les générations.

## Démarche de mise en œuvre

---

Identifier les besoins et les intérêts des différentes générations.

Planifier et organiser des activités qui répondent à ces besoins et intérêts.

Promouvoir activement ces activités auprès de la communauté.

Fournir une formation et un soutien aux aidants.

Mutualiser les événements.

Réfléchir à la problématique du déplacement.

Sensibiliser les professionnels à l'approche inclusive et aux dispositifs passerelles.

Poursuivre le partenariat avec l'Education Nationale.

## Acteurs impliqués – interne / externe – dispositifs concernés

---

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| - ALSH (Accueils de Loisirs sans hébergement) | - Contrat de Ville                 |
| - ARS   | - Réseaux d'éducation prioritaires |
| - Associations locales                        |                                    |
| - CAF   |                                    |
| - CARSAT                                      |                                    |
| - Centres sociaux                             |                                    |
| - CPAM  |                                    |
| - Education Nationale                         |                                    |
| - Ludothèque                                  |                                    |
| - Les bénévoles                               |                                    |
| - Lieux de résidence des personnes âgées      |                                    |
| - Services municipaux                         |                                    |

## Indicateurs de réussite

---

Le nombre et la nature des événements interculturels et intergénérationnels mutualisés

Le nombre de personnes fréquentant les espaces conviviaux et les événements

Le nombre de participants aux activités intergénérationnelles.

Le niveau de satisfaction des participants

Le nombre et nature des partenaires associés aux actions

Le nombre et nature des consultations effectuées pour recenser et analyser les besoins

Connaissances et compétences partagées lors des activités de transmission des savoirs

Le niveau de soutien ressenti par les aidants.

Les solutions trouvées en matière de mobilité pour faciliter la fréquentation des événements

Sentiment de bien-être et d'appartenance des habitants.

Réduction des tensions et renforcement des liens interpersonnels.

Création de synergies entre les acteurs locaux.

### 3 – 3 - Les fiches actions (pour rappel les fiches actions feront l'objet d'un avenant à la présente convention)

Figure ci-dessous le planning d'organisation des ateliers de conception des fiches actions.

2024	janv.	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
<b>ELABORATION DES FICHES ACTIONS</b>												
<b>recensement des problématiques et priorisation</b>												
<b>ateliers de rédaction des Fiches action</b>												
<b>REDACTION DE L'AVENANT à la CTG</b>												
<b>COTECH validation avenant CTG</b>												
<b>COFIL validation avenant CTG</b>												
<b>CONSEIL MUNICIPAL autorisation à signer l'avenant</b>												
<b>SIGNATURE de l'avenant à la CTG</b>												

## ANNEXE 4 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la Ctg

Les comités de pilotage par dispositif réunissent les partenaires ayant la responsabilité de la conduite de dispositifs : CTG, PEdT, Contrat des Centres sociaux, PRE, Contrats de Ville...

Sur le territoire, il existe autant de Comités de Pilotage que de dispositif : CTG, PEdT, contrat des Centres Sociaux, Contrat de Ville, ce qui multiplie le nombre de réunions, pose des problèmes de disponibilité. Afin de simplifier et optimiser la gouvernance des dispositifs territoriaux, suite au bilan de la CTG 2019 – 2023, il est proposé d'étudier la mise en œuvre de comités de pilotage thématiques.

Un comité de pilotage thématique permet de réunir tous les partenaires des dispositifs d'un territoire sur une même thématique, en application du principe de transversalité.

Un avenant à la présente convention permettra de définir l'organisation de cette gouvernance en prenant en compte les attendus de chacune des parties

### MODALITES DE PILOTAGE EN VIGUEUR

#### ELU DE REFERENCE

---

**M. Marc RIVET**, Conseiller délégué à la transformation des politiques publiques locales

#### COMITE DE PILOTAGE

---

**Composition:** élus et directeurs de service de la ville de Louviers, de la CAF de l'Eure, de l'Agglomération Seine-Eure, du Conseil Départemental de l'Eure, représentants de la Préfecture, de l'Education Nationale.

#### Missions :

- assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- contribue à renforcer la coordination entre les partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

#### Missions du Chargé de Coopération globale au sein du Comité de Pilotage

Assurer le secrétariat permanent du comité de pilotage, animer la dynamique de projet et faire lien, de manière réciproque et permanente, entre les orientations stratégiques définies au sein du comité de pilotage et les actions conduites par les différents partenaires et acteurs.

**Fréquence de réunion :** une réunion annuelle.

## COMITE TECHNIQUE

---

**Composition:** Chargés de Coopération CTG (global et thématiques), responsables de services Ville de Louviers, techniciens de la CAF, techniciens des institutions et associations partenaires.

**Missions:**

- préparation des comités de pilotage
- Suivi technique/évaluation des actions
- alimentation d'une cellule de veille
- organisation de groupes thématiques élargis à d'autres partenaires en fonction des besoins et des thèmes repérés.

**Missions du Chargé de Coopération globale au sein du Comité Technique**

Assurer la coordination des acteurs de terrain, la mise en synergie et le suivi technique / évaluatif des actions, organiser et animer les groupes thématiques, assurer le secrétariat.

**Fréquence de réunion :** une réunion annuelle

## CHARGES DE COOPERATION

---

Les chargés de coopération ont pour mission générale le suivi de la mise en œuvre la coordination en fonction des orientations stratégiques de la ville en matière de développement et de coordination du territoire.

Le chargé de coopération globale participe à la structuration et mise en œuvre d'une offre de services globale et de qualité. Ils ont une vision large et transversale du territoire.

Les chargés de coopération thématiques se concentrent sur des thématiques spécifiques. Leur rôle est de coordonner et piloter des projets liés à ces thématiques. Ils travaillent en étroite collaboration avec les acteurs locaux pour atteindre les priorités définies dans le cadre des projets de territoire.

Pour agir en cohérence avec les priorités définis par le Projet éducatif de territoire, en accord avec la CAF de l'Eure, la ville a fait le choix d'opter pour la configuration suivante :

- 1 chargé de Coopération Global (1 ETP)
- 2 chargés de Coopération Thématique (0,5 + 0,5 ETP)
  - 1 chargé de coopération thématique animation de la vie sociale et citoyenneté
  - 1 chargé de coopération thématique petite enfance

## GROUPES DE TRAVAIL

---

Des groupes de travail peuvent être réunis pour approfondir un sujet, notamment lors du renouvellement, pour participer à la réalisation des fiches actions. Le choix de leur composition est réalisé par les représentants techniques de la commune et de la CAF, sous couvert de leur hiérarchie.

### Méthode

---

#### Acteurs de l'évaluation

L'évaluation est conduite par les partenaires de la CTG, réunis en Comité Technique ou en groupe de travail. Elle peut faire l'objet d'entretiens individuels ou de consultations collectives menés par un chargé de coopération CTG auprès des partenaires, d'habitants, d'experts ou personnes concernées.

#### Objectifs de l'évaluation de la CTG 2019 - 2023

---

##### 1. Evaluation des actions

L'évaluation de la CTG doit permettre de mesurer l'efficacité de la mise en œuvre du plan d'actions associé à la CTG et de la démarche CTG elle-même.

Les objectifs de l'évaluation des projets sont :

- Quels effets les projets ont-ils eu sur le partenariat ?
- Quels effets les projets ont-ils eu sur le service à la population ?

Pour cela, il s'agit dans un premier temps pour les partenaires :

- d'examiner la manière dont on parvient ou non à atteindre les objectifs fixés
- d'apporter un éclairage sur les écarts entre ce qui est et ce que l'on visait
- d'observer des éléments qui n'étaient pas recherchés
- de pointer des pistes d'amélioration et aider à l'ajustement du contenu

Ce qui permet de répondre pour chaque fiche projet aux questions évaluatives suivantes :

- Les actions programmées ont-elles été menées, si non, pourquoi ?
- Ont-elles été remplacées par d'autres actions non prévues ?
- D'après vous, les objectifs fixés ont-ils globalement été atteints ?

L'évaluation porte sur les 8 fiches projets de l'arbre projet PEST 2019 – 2023 réparties sur les champs de :

- la vie des familles
  - le soutien à la parentalité
  - la réussite éducative
    - la vie de la cité
  - l'animation de la vie sociale, la diversité, la mixité
  - l'implication des habitants



## 2. L'évaluation de la CTG

Les objectifs de l'évaluation de la CTG sont :

- La démarche mise en œuvre était-elle la bonne ?
  - A-t-on déterminé les bons champs d'intervention ?
  - Les signataires se sont-ils impliqués ?
  - La coordination a-t-elle été efficace ?

L'évaluation croisée « démarche-résultats » permettra-t-elle de dire que le territoire offre :

un continuum d'intervention éducative et sociale ?  
Des méthodes d'intervention innovantes qui s'appuient sur les lovériens ?

## 3. Articulation de l'évaluation de la CTG avec celles des différents dispositifs

La CTG a pour objectif d'organiser l'offre de service proposée, favoriser le développement et l'adaptation des équipements de service aux familles, développer l'accès aux droits, et optimiser les interventions des différents acteurs dans une logique de coordination et de complémentarité.

La CTG s'articule avec d'autres dispositifs tels que le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), le contrat de ville, et le contrat de projet des centres sociaux.

L'évaluation de la Convention Territoriale Globale (CTG), du contrat de ville, du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), et des centres sociaux sont toutes liées car elles visent à mesurer l'efficacité et l'impact de ces dispositifs sur le territoire et ses habitants.

Ces évaluations sont interconnectées et contribuent à une compréhension globale de l'efficacité des politiques publiques sur le territoire. Elles permettent d'ajuster et d'améliorer ces dispositifs pour mieux répondre aux besoins des habitants.

## Bilan de l'évaluation de la CTG 2019 - 2023

### Axe 1 : Vie des Familles – soutenir la fonction parentale

Des liens distendus avec la crise sanitaire  
De plus en plus de situations familiales difficiles  
De plus en plus de comportements problématiques  
Des parents peu disponibles  
Une identification des besoins à parfaire  
Des conférences à re-questionner  
Des actions multiples qui peuvent cloisonner les publics  
Un besoin d'innover dans les méthodes  
Les activités ludiques favorisent les relations enfant et parents la résolution de problèmes  
Une exploitation non optimale de l'application d'information COCOON

## **Axe 2 : Vie des Familles – Favoriser la réussite éducative**

Une absence de définition commune, d'indicateurs et de mesures d'impact  
Les compétences psychosociales et les connaissances en neurosciences facilitent l'approche des situations difficiles  
Des sanctions disciplinaires qui manquent de caractère éducatif  
Des difficultés à évaluer les effets des inégalités sociales et l'impact des actions

## **Axe 3 : Vie de la cité – Valoriser la mixité et la diversité**

Un « cloisonnement des publics » conduisant à la diminution de la diversité et de l'inclusivité  
Des sorties extérieures (trop) nombreuses qui peuvent « cloisonner les publics »  
Des actions favorisant le rapprochement entre générations à diversifier  
Difficulté d'accueil des enfants porteurs de handicap, des enfants du voyage, des enfants de parents en insertion  
La tarification au taux d'effort facilite l'accès des familles modestes aux services petite enfance

## **Axe 4 : Vie de la cité – Susciter l'engagement**

Formation BAFA financée par plusieurs opérateurs (ville, Agglomération)  
Des jeunes qui s'investissent dans le bénévolat  
De nombreuses actions incitent les jeunes à s'engager, mais leur mobilisation reste difficile à obtenir  
Un démarrage des actions pour accompagner la mutation du quartier des Acacias ; à poursuivre pour impliquer tous les habitants à son aménagement

## **Axe 5 : transversal : Accueillir - Informer - Orienter**

Une labellisation Maison France Services qui a apporté de nouveaux services à la population  
La création de la « fabrique des solutions » qui doit garantir la cohérence des services d'accueil

## **Objectifs de l'évaluation de la CTG 2024 -2028**

(Le schéma directeur de l'évaluation 2024-2028 fera l'objet d'un avenant à la convention avant le 31 décembre 2024)

---

Le schéma directeur de l'évaluation qui s'appliquera au plan d'action de la CTG 2024 – 2028 est en cours de rédaction.

Il fera l'objet, comme le plan d'action, d'une concertation avec les partenaires signataires et les partenaires opérationnels, d'une présentation et d'une validation en Comité Technique, Comité de Pilotage puis en conseil municipal.

## ANNEXE 6 – Décisions des assemblées délibérantes des signataires de la Ctg

- Décision du conseil municipal de la commune de Louviers en date du 25 mars 2024
- Décision du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocation Familiale de l'Eure en date du 10 décembre 2018
- Décision du conseil départemental de L'Eure en date du .....
- Décision du conseil communautaire de l'Agglomération Seine-Eure en date du 28 mars 2024

## **Annexes complémentaires**

Annexe 7 – Fléchage des financements (prestation de service et bonus territoire)

Annexe 8 – Lexique des dispositifs

## ANNEXE 7 – Fléchage des financements

Simulation de l'accompagnement financier

Nature des Fonds	PS et Bonus Territoire
EAJE 2023	1 015 369 €
EAJE 2024	1 068 142 €
Evolution	+ 52 773 €
RPE 2023	103 832 €
RPE 2024	103 832 €
Evolution	=
Chargé de coopération 2023	46 926 €
Chargé de coopération 2024	46 926 €
Evolution	=
ALSH 2023	458 604 €
ALSH 2024	465 885 €
Evolution	+7 281 €
Bafa – séjours –ludothèque 2023	23 632€
Bafa – séjours –ludothèque 2024	23 654€
Evolution	+ 22 €
CLAS 2023	10 666 €
CLAS 2024	15 101 €
Evolution	+ 4 435 €
AVS 2023	175 989 €
AVS 2024	215 569 €
Evolution	+ 39 581 €
PS jeune 2023	17 161 €
PS jeune 2024	17 743 €
Evolution	+ 582 €
Subvention de fonctionnement 2023	48 700 €
Subvention de fonctionnement projets 2024	52 000 €
Evolution	+ 3 300 €
<b>Total général financiers 2023 (hors investissement)</b>	<b>1 900 880 €</b>
<b>Total général financiers 2024 (hors investissement)</b>	<b>2 008 853 €</b>
<b>Evolution</b>	<b>+ 107 972 €</b>

## ANNEXE 8 – Lexique des dispositifs

### **REAAP**

Réseau d'appui et d'accompagnement des parents

Leur objectif : agir pour et avec les parents. Ces réseaux regroupent des actions, menées par des associations, des collectivités et des parents, destinées à soutenir sous toutes ses formes l'exercice de la parentalité. *(source CAF)*

### **APPELS A PROJET DE L'ETAT**

Moyen pour l'État de soutenir et de promouvoir des initiatives qui contribuent à l'amélioration de la société.

Dans ce cadre, l'État invite les organisations - collectivités, associations - à proposer des projets qui répondent à des objectifs spécifiques couvrant un large éventail de sujets. *(source .....gouv.fr)*

Des appels à projets peuvent être émis par d'autres organismes : la CAF, la Région, le Département, l'intercommunalité, l'Education Nationale, les Fondations.....

### **CEJ**

Contrat engagement jeune

Dispositif destiné à aider les jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité. Il consiste en un accompagnement intensif vers l'emploi ou un contrat d'apprentissage associé à une aide financière. *(Onisep)*

### **CLAS**

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Dispositif qui s'adresse aux enfants du CP au lycée qui ne disposent pas dans leur environnement familial et social de toutes les conditions nécessaires pour s'épanouir et réussir à l'école.

L'orientation des enfants se fait en accord avec les parents en lien avec les enseignants.

D'autres partenaires peuvent participer à l'orientation des enfants : travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs dans le cadre de dispositifs plus large (PEDT par exemple).

Les actions conduites dans le cadre du Clas ont lieu en dehors du temps scolaire, en complémentarité avec l'école. Elles sont centrées sur l'aide méthodologique au travail scolaire en petit groupe. Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 intervenants professionnels et/ou bénévoles.

Les parents doivent être associés aux actions, dans un souci de faciliter la compréhension du système scolaire et leur permettre une plus grande implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. *(source CAF)*

## **CLS**

Contrat local de santé

Porté conjointement par l'agence régionale de santé et la ville, c'est un outil pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

Il constitue un cadre pour mutualiser les moyens afin de répondre à un besoin local de santé, consolider par contrat les partenariats locaux, inscrire la démarche dans la durée. *(source ARS)*

## **CLSM**

Conseil local de santé mentale

C'est une instance de concertation et de coordination entre les élus, la psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et l'ensemble des professionnels du territoire. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des habitants, adultes et enfants.

Il permet une approche locale et participative concernant la prévention et le parcours de soins. *(Source Centre ressources CLSM)*

## **CLSPDR**

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation

Instance chargée de la coordination locale de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance concrétisée par le contrat local de sécurité. Il réunit l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation. *(source .gouv.fr)*

## **CONTRAT DE PROJET CENTRES SOCIAUX**

Traduit concrètement les finalités et les missions des Centres Sociaux dans un plan d'action. *(source CAF)*

## **CONTRAT DE VILLE**

Constitue le contrat de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires. Sa démarche réunit L'État, L'agglomération, la ville, les autres acteurs institutionnels de protection sociale, du logement, les acteurs économiques ainsi que les associations et les habitants des quartiers prioritaires.

Il repose sur 3 piliers d'intervention :  
cohésion sociale - cadre de vie et renouvellement urbain - développement économique et emploi.

La concertation « Quartiers 2030 : Vos projets pour les quartiers » doit permettre aux habitants des quartiers prioritaires de partager leur expérience et participer à la définition des priorités. *(source .gouv.fr)*

## **EVS**

### **Espace de Vie Sociale**

L'espace de vie sociale vise à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant des services et des activités à finalités sociales et éducatives.

Il concourt à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales.

Il est porteur des valeurs du vivre-ensemble.

L'agrément de la CAF ouvre droit à une prestation de service « animation locale » payée sur un fonds national Cnaf et revalorisée annuellement.

Association agréée EVS à Louviers : la Semaine Des 4 Jeudis. *(Source Ligue de l'enseignement et CAF)*

## **GUSP**

### **Gestion urbaine et sociale de proximité**

Démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre ceux qui habitent la ville et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion.

Vise à améliorer

- le fonctionnement des quartiers
- la qualité et la cohérence des services urbains
- la tranquillité publique *(source GUSP)*

## **LABELLISATION maison France Services**

France Services permet à chaque citoyen un accès aux services publics, un accueil dans un lieu unique par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Le label garantit la conformité du service à des critères définis. *(Source agence cohésion des territoires)*

## **PEdT**

Projet éducatif de Territoire  
Plan Mercredi

Le PEDT formalise une démarche permettant à la ville de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école. C'est un outil de collaboration entre l'Etat, la collectivité, l'Education Nationale qui favorise la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités périscolaires proposées aux enfants.

Le Plan Mercredi vise à maintenir, restaurer ou développer une offre éducative de qualité sur la journée du mercredi, et à la rendre accessible au plus grand nombre d'enfants. La CAF accompagne le déploiement du plan par l'attribution d'une bonification à la Prestation de Service Ordinaire (Pso). *(Source CAF)*

## **PIJ**

### **Point Information Jeunesse**

Au sein du réseau Information Jeunesse, le PIJ accueille les jeunes mais aussi les parents, les professionnels, les demandeurs d'emploi à l'échelon local. Il délivre des informations sur un large panel : Métiers, Emploi, Formation, Enseignement, Vacances, Loisirs, Sports, Vie quotidienne, Europe, International....

Des aides à la vie pratique et un accompagnement dans les démarches et les projets sont possibles. *(Source Jeunesse et Vie &.gouv.fr)*

## **PRE**

### **Programme de réussite éducative**

Ce programme propose aux enfants et aux jeunes un suivi personnalisé à travers un parcours de réussite éducative. Il recouvre 2 enjeux : le recueil de la pleine adhésion des parents ; le travail en réseau entre les différents acteurs du territoire : services de la ville, enseignants, assistants sociaux, médecin scolaire. *(Source CAF)*



**SDAV**

Schéma départemental d'aide aux victimes

Document de coordination mis en place pour garantir l'efficacité des dispositifs d'accompagnement des victimes d'infractions pénales, d'actes de terrorisme, d'accidents collectifs et de catastrophes naturelles. Il est décliné par un comité local d'aide aux victimes, instance co-présidée par le préfet du département et le procureur de la République. (Source *préfectures*).

**SDAVS**

Schéma directeur de l'animation de la vie sociale

Document définissant les actions concertées et coordonnées permettant de développer les services aux familles délivrés par les centres sociaux sur le département. (source CAF)

**SDSF**

Schéma départemental des services aux familles

Instance de réflexion, de conseil et de proposition ayant pour objectif de maintenir et développer les services aux familles, accompagner les améliorations de la qualité en application de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité. Il est co-présidé par la CAF, le Conseil Départemental et les collectivités territoriales du territoire et réunit les acteurs de ce champ d'intervention. (source CAF)

**SUAS**

Schéma unique d'action sociale

Document qui définit les grandes orientations du département en matière sociale et médico-sociale

Le Schéma Unique vise à renforcer la cohérence, la transversalité et la complémentarité des dispositifs et des services sociaux départementaux.

Il concrétise le partenariat entre le Département, chef de file de l'action sociale, ses partenaires associatifs, publics et institutionnels et les personnes accompagnées.

Il a pour objectifs notamment de :  
Favoriser la continuité des parcours  
S'adapter aux besoins de la population

Il porte les principes d'une meilleure proximité, responsabilisation, solidarité, équité de traitement, équilibre territorial, qualité du service rendu aux personnes accompagnées. (sources : conseils départementaux)

**Abattement TFPB**

Convention d'utilisation de l'Abattement taxe foncière foncier bâti dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

Elle constitue une annexe du Contrat de Ville. Elle est conclue entre l'État, les collectivités locales, et les organismes Hlm.

C'est un moyen supplémentaire pour améliorer le quotidien des habitants des quartiers prioritaires.

L'objectif de cette convention est de permettre aux bailleurs sociaux du territoire de compenser les surcoûts de gestion liés aux besoins spécifiques des quartiers prioritaires de la politique de la ville par le déploiement d'un programme d'actions pour l'amélioration du cadre de vie des locataires.

Ces actions peuvent concerner l'entretien, la propreté, la tranquillité résidentielle, l'animation sociale (ateliers de sensibilisation, chantiers éducatifs, chantiers d'insertions, animations), la culture, l'emploi.

Elles doivent être définies en cohérence avec les autres dispositifs, notamment les démarches de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et les projets de gestion dans les QPV concernés par un programme de renouvellement urbain. (source union sociale pour l'habitat (source .gouv.fr))